



COMMUNIQUÉ

Lunéville, le 8 novembre 2019

SFR annonce l'arrivée de la Fibre Optique à Lunéville

Jacques Lamblin, Maire de Lunéville, et **Hervé Depierre**, Délégué régional Grand Est de SFR, annoncent l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique dans **les foyers lunévillois**. A compter du 25 novembre 2019, avec **6 500 logements** éligibles à la fibre, **près de 60 % des logements** de la commune pourront souscrire aux offres fibre et bénéficier de débits 50 fois plus rapides que ceux permis par l'ADSL. Les ouvertures commerciales se poursuivront progressivement dans le respect des règles imposées par le Plan France Très Haut Débit avec pour objectif que les **11 000 logements et locaux professionnels** de la commune soient éligibles à la Fibre en 2020.

Le déploiement de la Fibre à Lunéville

Le réseau Fibre FTTH (Fiber to the Home, c'est-à-dire jusqu'à l'abonné) de Lunéville se déploie à partir de deux nœuds de raccordement Optique (NRO) desservant 34 points de mutualisation ou armoires de rue situés sur la commune.

Le déploiement de la Fibre répond à l'objectif partagé de SFR et de la Mairie de Lunéville d'offrir, d'ici à la fin de l'année 2020, un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

L'opérateur SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

Grâce à la fibre, des territoires connectés

Le déploiement du réseau Fibre optique est l'un des points clés qui ressort des consultations réalisées auprès des français. Travail à domicile ou à distance, sécurité et protection, école numérique, développement économique et auto-entrepreneuriat... autant de domaines qui bénéficieront à plein des capacités de ces nouvelles infrastructures fibre.



Performance et bénéfices de la fibre à 1Gbit/s

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

Comment équiper son logement en Fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
Les opérations de conventionnement avec les bailleurs et Syndics de Copropriété ont déjà débuté.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre Fibre SFR ?

Il sera possible de vérifier l'éligibilité du foyer et de souscrire l'offre Fibre de 3 façons :

- Sur le web : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#> en saisissant son adresse ou numéro de téléphone.
- Par téléphone, en appelant le **1099**.
- En se rendant dans la boutique SFR située **6 Place Léopold à Lunéville**.

Après avoir souscrit l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.



A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté d'un réseau en Fibre optique (FTTH / FTTB) de 14 millions de prises éligibles, SFR couvre également 99 % de la population en 4G.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 15 chaînes de télévision, 2 radios, des titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2018, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contact presse : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com – 06 26 49 33 05 - Twitter: @Sclaudel57

ANNEXE

La Boutique SFR de Lunéville : informations pratiques

6 Place Léopold à Lunéville

Téléphone : 03 83 75 55 17

Horaires d'ouverture :

Lundi FERMÉ

Mardi 10:00–12:00, 14:00–18:45

Mercredi 10:00–12:00, 14:00–18:45

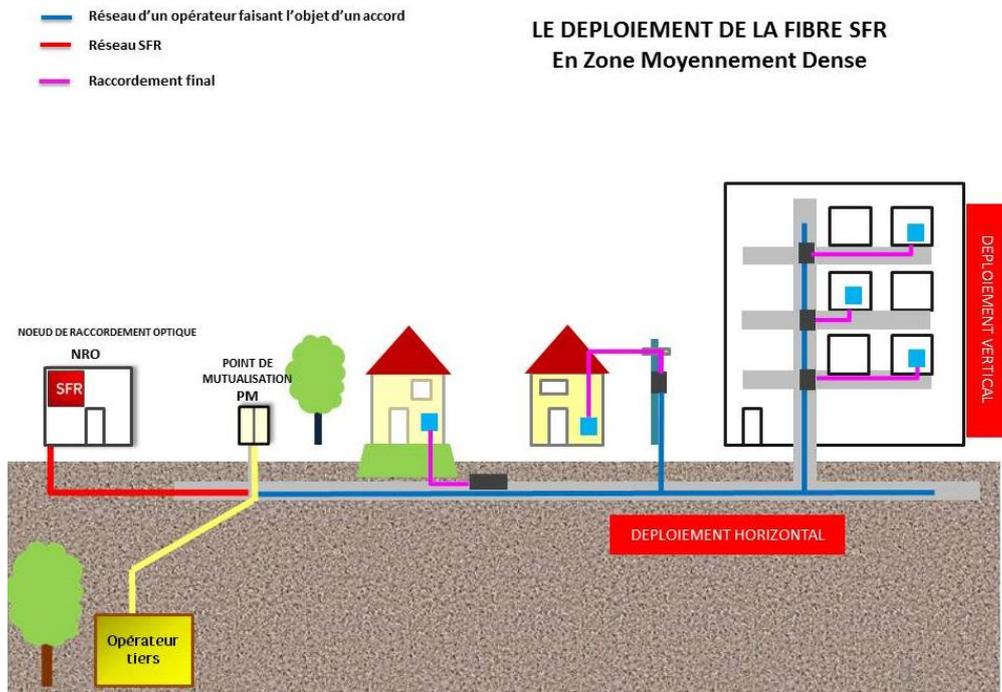
Jeudi 10:00–12:00, 14:00–18:45

Vendredi 10:00–12:00, 14:00–18:45

Samedi 09:30 - 12:30, 13:30 - 18:15

Dimanche FERMÉ

Schéma explicatif du déploiement de la fibre en Zone Moyennement Dense



Carte de couverture Fibre de Lunéville

